PROCES VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du Mardi 20 mai 2025

Présentielle et Visioconférence

Présents :

Marc Touchet (Indre) Président

Secteur 1
Bertrand Voisin (Calvados)
Maxime Le Bihan (Côtes-d'Armor)

Secteur 2
Philippe Surmon (Paris)
Pascal Poidevin (Aisne)

Secteur 3
Daniel Rolet (Doubs – Terr. Belfort)
Patrick Leiritz (Haute-Marne) : visio

Secteur 4
Didier Anselme (Savoie)
André Vitiello (Var)

Secteur 5
Alexandre Gougnard (Gironde)
Claude Requena (Gers)

Assiste
Brendan Barrau

Début : 09h00

1. Communications du Président Marc Touchet

Marc Touchet débute ce Comité en remerciant tous les participants présents et prévient que Patrick Leiritz sera en visioconférence suite au décès récent de sa Secrétaire Générale. Le Comité présente bien sur ses condoléances à la famille et à l'ensemble du District.

Marc Touchet fait part de son entretien avec le Président Philippe Diallo courant avril. Il remercie le Président de la FFF de marquer sa considération auprès de l'ANPDF en poursuivant les discussions et en prenant les remontées du terrain.

Marc Touchet signale que 3 Districts l'ont invité pour leur date anniversaire, et qu'il a sollicité CMC pour concevoir un plateau gravé qui sera offert lors de ces festivités respectives :

- District du Loiret (100 ans) le 29 mai ; l'ANPDF sera représentée par Marc Touchet
- District Drôme Ardèche (100 ans) le 7 juin, l'ANPDF sera représentée par André Vitiello
- District de l'Aude (80 ans) : 21 juin ; l'ANPDF sera représentée par Marc Touchet ou un membre du secteur.

Ces informations étant dites, le Président Marc Touchet accueille le Président de la LFA Monsieur Claude Delforge, lequel se dit ravi de pouvoir échanger au sein de l'ANPDF qu'il porte dans son cœur, et apporte plusieurs informations :

- Rappelle la réunion des collèges ce samedi 24 mai et la présentation des propositions de modifications de textes règlementaires

- Fait un point sur la Journée Nationale des Bénévoles 2025 et les 1200 invités. Il prend note de la remarque de Didier Anselme de permettre aux districts d'inviter des bénévoles ayant de l'ancienneté au sein de l'instance mais pas dans un Club, ce qui est aujourd'hui bloquant (sauf dérogation accordée par la LFA)

- Evoque les travaux en cours notamment les réunions de plusieurs GT et souhaite souligner que la richesse des échanges permettra de proposer rapidement des mesures et recommandations. Il prend ainsi l'exemple du Plan Global contre les incivilités qui sera annoncé mi-juin.

- Informe qu'il a signé 2 courriers lesquels seront envoyés aux instances concernant l'appel à candidature aux Commissions Fédérales et l'autre concernant l'arbitrage, avec la possibilité de financer partiellement le recrutement des CTDA.

- Concernant l'arbitrage, un point est en discussion concernant les contenus et tarification de la FIA pour la saison prochaine.

- Indique que la LFA a obtenu plus de 400 réponses de clubs pour intégrer le nouveau Conseil Consultatif des Clubs Amateurs, et que les 38 lauréats seront annoncés lors de l'AG du 14/06.

- Refonte des conventions d'objectifs.

La discussion et les échanges sont riches, le Président Claude Delforge remercie Marc Touchet de son invitation et précise que la LFA est à l'écoute de tous, l'ANPDF restant un acteur incontournable pour avoir les remontées locales.
Marc Touchet souligne l'importance d'avoir une bonne coordination entre l'ANPDF, le collège des présidents et la LFA pour travailler en commun des sujets qui pourront faire l'objet réglementaires ou faire remonter des problématiques de terrain.

2. Point Financier – Point Partenariat

Le Trésorier Général Pascal Poidevin transmet les informations précises à la date du 20 mai. Il confirme un état prévisionnel déficitaire en fin d'exercice. Le montant n'est pas arrêté définitivement à ce jour. Didier Anselme propose la participation possible de l'AE2F sur les prestations des avocats lors des ateliers du Congrès de Beaune. L'AE2F a toujours été un acteur partenaire de l'ANPDF.

En ce qui concerne la cotisation 2025/2026 et suite aux échanges dans les secteurs, le comité de direction valide le principe :
-membre actif : 190 €
-membre honoraire : 40 €

Concernant les partenariats : Marc Touchet informe le Comité de la situation et des projections avec Helmett, CMC et France Barnums.

Il souligne l'objectif de clarifier le droit d'entrée afin d'être « partenaire de l'ANPDF » et de proposer à plusieurs acteurs de s'associer à notre association.
C'est ainsi qu'il détaille les conditions de partenariat proposées pour France Barnums, mis en contact grâce à Maxime Le Bihan. Le Comité valide les conditions et la convention qui sera à signer pour 3 ans.

Alexandre Gougnard propose de fixer des règles sur le partenariat, quitte à faire appel à des professionnels, car la force de frappe de l'ANPDF est importante avec 90 districts adhérents sur 91.

Marc Touchet accueille Maxime Saudemont de la Société CMC, qui nous fait l'honneur d'être présent.
Le gérant de CMC propose de renouveler le partenariat avec l'ANPDF avec une avance de 1000€ et un reversement de 3% en fin d'année selon le chiffre d'affaires HT passé avec les districts ; il précise les conditions pour les Districts :

- 30% de remise sur le prix catalogue
- Opérations ponctuelles avec -35%
- Frais de livraison offert dès 400€ d'achat

Son objectif est de développer ses relations commerciales avec les districts, sachant qu'il conçoit que les districts pour la plupart travaillent déjà avec un fournisseur de récompenses et trophées.

La convention est signée jusqu'au 31/08/2026.

3. Intervention avec Me Dousset

Florent Dousset rejoint le Comité par visioconférence.
Marc Touchet rappelle qu'il souhaite le faire intervenir lors du Congrès sur le sujet des assurances, avec un angle d'attaque le plus concret possible pour les Présidents de Districts.
Me Dousset énumère les différentes thématiques possibles sur les assurances. Il attire l'attention sur le caractère indigeste de ce sujet très règlementé et complexe.
Les membres du Comité interviennent pour exprimer ce qui apparait être à la fois le plus pertinent et le plus vivant, à savoir identifier des actions concrètes organisées par les districts et savoir comment un Président de District peut se protéger au mieux.
Il est décidé d'identifier plusieurs actions types et de se recontacter pour validation.

4. Point organisation avec le Président du District Côte d'Azur Congrès 2025 : du 19/9 au 21/9

Alain Broche rejoint la visio-conférence et remercie l'ANPDF de cette invitation ; il demande à son Vice-Président Monsieur Frédéric Arnault de présenter les avancées sur l'organisation.
Il informe que les invitations seront envoyées début juin.
Il confirme l'unité de lieu pour la soirée des partenaires.

Concernant les ateliers du samedi matin, Marc Touchet estime que, sans garantie d'avoir la présence du Président des maires de France en fin de matinée, il est prudent de l'envisager en début d'AG au moment des discours et donc de prévoir un 3ème atelier.
Les Membres estiment que le sujet d'actualité des VSS est à creuser. Marc Touchet sondera la Fédération pour une aide pour construire cet atelier.

Concernant la suite de l'organisation du Congrès, il est décidé d'un commun accord de ne pas programmer d'activité le dimanche, ce qui allège l'organisation, laisse la liberté à chacun, et simplifie également la tarification.
Il est rappelé que le 20/21 septembre sera le Week-end dit des « Journées du Patrimoine »

Les prix proposés par le District de la Côte d'Azur s'approcheront du montant de l'édition val-d'oisienne.
Marc Touchet remercie le District pour les efforts et les négociations avec les prestaires ayant permis de diminuer le coût.

Marc Touchet demande que l'ANPDF invite directement les Présidents et les directeurs de la FFF et de la LFA.
Il souhaite que les cadeaux soient définis (à la fois officiels et caractéristiques de la région)
Il demande que le plan de table soit préparé par Bertrand Voisin.

Tout le Comité remercie pour la qualité de cette présentation le Président Alain Broche et Frédéric Arnault.

5. Questions diverses

A / Réunions des 5 secteurs Avril et mai 2025

Un tour de table des réunions de secteurs est fait en séance.
Chaque membre prend la parole et apporte les contenus des échanges.
Marc Touchet rappelle qu'il est impératif d'avoir les comptes-rendus très rapidement pour les diffuser et faire remonter les demandes et les questions.

B/ Congrès 2026 et 2027

Marc Touchet rappelle que le congrès 2026 se déroulera dans le secteur 5 les 18/19/20 septembre 2026 dans le département des Pyrénées Atlantiques (Pau) par notre collègue Michel Lacoue-Nègre.

Maxime Le Bihan rappelle son souhait d'organiser l'édition 2027 à Perros-Guirec (Côtes-d'Armor) et s'interroge sur la possibilité d'organiser le Congrès en pleine semaine.
Marc Touchet lui indique que cette proposition ne semble pas d'actualité notamment pour les présidents en activité professionnelle
L'idée est surtout à faire partager aux congressistes (à évoquer lors des prochaines réunions de secteur).

Certaines dates de réunions 2025/2026 sont arrêtées en séance notamment les présentielles :
Vendredi 21/11 /25 matin et après-midi réunion commune avec le Collège des présidents de districts
Jeudi 29/01/26

Fin : 15h30